

Communiqué de l'APCMA

27 juin 2017

■ Bernard Stalter propose à Bruno Le Maire un contrat de confiance entre le réseau des CMA et l'Etat

Mardi 27 juin, Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances est intervenu pour la première fois devant l'ensemble des présidents des chambres de métiers et de l'artisanat réunis à l'APCMA. Dans son discours, Bernard Stalter a notamment rappelé l'urgence dans laquelle se trouvent les entreprises artisanales pour trouver du personnel qualifié. Il appelle également à garder cette confiance et ce lien efficace entre le gouvernement et le réseau des CMA.

Concernant les millions de demandeurs d'emplois : le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat peut les former ! Pour contribuer à la relance collective du pays, les CMA répondent présentes et sont à l'écoute de l'ambition de l'Etat pour défendre, valoriser, et porter les entreprises artisanales vers la réussite ; des entreprises qui contribuent, comme chacun le sait, à la vitalité de nos territoires et au dynamisme de notre économie.

Le réseau est prêt pour répondre aux défis de réformes lancées par le gouvernement et fixer ensemble une nouvelle feuille de route pour les cinq prochaines années. Pour l'artisanat, l'attente est forte. Les préoccupations des artisans touchent l'ensemble de l'économie. Il est temps que ces entreprises soient soutenues et encouragées.

« Je vous invite volontiers à nous considérer comme votre secrétariat d'Etat à l'artisanat », a proposé Bernard Stalter au ministre. Le gouvernement peut s'appuyer sur l'expertise du réseau sur des sujets tels que l'aménagement du territoire, l'accompagnement des entreprises, la formation ou encore l'apprentissage.

Contact presse

Murielle Pennetier - 01 44 43 10 44 - presse@apcma.fr

Suivez l'APCMA sur [Twitter](#) / [Facebook](#) / [Instagram](#)

www.artisanat.fr